## **AVIS PUBLIC**



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, situé au 33, rue de l'Église, le 27 mars 2023 à 20 heures 15.
- Les sujets suivants y seront traités :
  - 1. Ouverture de la séance
  - 2. Avis de convocation
  - 3. Séance régulière CCU 2023-03-21
  - 3.1 PIIA
    - 3.1.1 24, rue Jean-Larose
    - 3.1.2 8, rue du Sommet
    - 3.1.3 135, rue des Granges
    - 3.1.4 5, rue Renaud
    - 3.1.5 207, rue du Faubourg
    - 3.1.6 27, rue du Fourchue
  - 4. Règlement
    - 4.1 Adoption du règlement 4.1.1 Adoption du règlement 23-833 relatif à la demolition d'immeuble patrimoniale.
  - 5. Période de questions
- 6. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le 23 mars 2023.

Avis numéro: 2023-147

Martin Leith Greffier trésorier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Martin Leith, greffier trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

- 1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
- 2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
- 3. Église (3242, avenue Royale)
- 4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
- 5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
- 6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)

le 23 mars 2023, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 23 mars 2023.

Martin Leith Greffier trésorier